

## Introduction

Ninon DUBOURG, Gildas BRÉGAIN et Fabrice BERTIN

La volonté de comparer et de croiser davantage les historiographies de la surdité et du handicap, ainsi que celle des troubles psychiques, toutes périodes confondues et dans l'espace francophone, est à l'origine de cet ouvrage. Ces historiographies se sont développées de manière parallèle, en dialoguant très rarement. Les historiens de la surdité considèrent généralement que les personnes sourdes signantes ne sont pas seulement des individus atteints d'une déficience, des « personnes en situation de handicap », puisque le recours à une autre langue n'implique en rien une atteinte physique. Ces personnes sourdes demandent à être reconnues comme des membres d'une communauté culturelle et linguistique, qui partagent certaines valeurs et visions du monde. Dès 1987, le sociologue Bernard Mottez remarque qu'en soi la surdité n'existe pas, qu'elle ne se révèle que dans le rapport à l'autre : « On n'est pas sourd tout seul. Il faut être au moins deux pour qu'on puisse parler de surdité. La surdité est un rapport. C'est une expérience nécessairement partagée<sup>1</sup>. » De la même manière, la majorité des historiens des troubles psychiques considèrent qu'ils relèvent de la *Mad History* ou de l'histoire de la psychiatrie, et non de l'histoire du handicap. D'ailleurs, les personnes ayant des troubles psychiques se sont rarement identifiées comme « infirmes » ou « handicapées ». Pourtant, la différenciation entre le champ de la « folie » et celui de la déficience intellectuelle n'est pas nette pour les périodes antérieures au xx<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, les rares réseaux constitués au niveau international ou national regroupent uniquement des historiens étant spécialisés sur une seule déficience (surdité, cécité) ou la psychiatrie, et travaillant sur la même période (histoire médiévale, histoire antique, histoire du xx<sup>e</sup> siècle). L'association Alter – European Society for Disability Research, qui a œuvré à ses débuts pour une approche croisée entre ces champs, ne compte à l'heure actuelle comme membres que des historiens et des sociologues de l'époque contemporaine (xx<sup>e</sup> et

1. MOTTEZ Bernard, « Expérience et usage du corps chez les sourds et ceux qui les fréquentent (1987) », in Bernard MOTTEZ, *Les sourds existent-ils?*, textes réunis et présentés par Andrea Benvenuto, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 160.

xxi<sup>e</sup> siècle). Pour autant, de nombreux chercheuses et chercheurs des espaces francophones travaillent sur les questions de handicap, de surdité et de troubles psychiques tout au long de l'histoire sans vraiment se croiser<sup>2</sup>.

Si les historiens ont très peu pratiqué la comparaison entre ces domaines historiques jusqu'à présent, est-il légitime de le faire? Cette comparaison nous paraît être très riche sur le plan heuristique, et pertinente étant donné les multiples croisements et chevauchements entre ces domaines de recherche. En voici les raisons :

- Les personnes concernées vivent des expériences similaires, que ce soit de marginalisation, de discrimination, d'infantilisation, de placement en institutions, etc.
- Les administrations et les institutions regroupent parfois ces populations dans leurs politiques d'assistance : à l'époque médiévale, plusieurs catégories d'infirme sont regroupées dans la catégorie des pauvres à assister. Comme le dit Jacques Le Goff, « le pauvre, c'est le faible, par opposition au puissant, le *pauper* contre le *potens* : c'est le malade, l'estropié, le marginal, l'infirme, l'aveugle, le déficient mental, l'orphelin<sup>3</sup> ». Dès le v<sup>e</sup> siècle, ils jouissent d'une protection spéciale au niveau local grâce à leur inscription sur une liste spéciale, appelée *matricula*, qui, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, détermine les récipiendaires de l'aide sociale avant que l'hospitalité se spécialise avec l'introduction des communautés et des communes dans la gestion des lieux d'accueil. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les aveugles et les sourds sont aussi mis en équivalence par l'administration<sup>4</sup>. Les aliénés et les idiots sont regroupés dans les catégories des bénéficiaires de la loi de 1838, et la procédure de l'interdiction judiciaire les touche toutes les deux. De plus en plus de catégories qui relevaient du champ de la psychiatrie passent au cours du XX<sup>e</sup> siècle dans le domaine du handicap. La loi de 1975 inclut ainsi dans ses dispositifs les personnes psychiatriées. Certains acteurs associatifs, comme l'UNAFAM, ont d'ailleurs revendiqué l'existence d'un handicap psychique<sup>5</sup>. Cette mise en équivalence de

2. Le projet de cet ouvrage a été construit dans le prolongement du séminaire « Construire une histoire du handicap et de la surdité à travers les siècles ». Ce séminaire est né en avril 2021 de la volonté conjointe de deux jeunes chercheurs, Ninon Dubourg et Gildas Brégain, d'offrir un lieu de rencontre aux chercheurs spécialisés sur cette thématique, alors qu'il n'existant jusqu'alors aucun lieu de rencontre ni réseau nous permettant d'échanger et de nous enrichir mutuellement. Six mois plus tard, grâce à la collaboration d'Andrea Benvenuto et de Fabrice Bertin, l'EHESS l'intègre à son offre de formation. Dirigé depuis fin 2021 par Fabrice Bertin avec la collaboration scientifique de Ninon Dubourg et Gildas Brégain, ce séminaire accueille une vingtaine de chercheurs francophones chaque année.

3. LE GOFF Jacques, « Entretien réalisé par Jacques Berlioz et Héloise Kolebka. Une forme médiévale de la lutte des classes », *L'Histoire*, n° 349, janvier 2010, [<https://www.lhistoire.fr/%C2%AB-une-forme-m%C3%A9di%C3%A9vale-de-la-lutte-des-classes-%C2%BB>], consulté le 10 décembre 2025.

4. BUTON François, *L'administration des faveurs. L'État, les sourds et les aveugles (1789-1885)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

5. CHAPIREAU François, « Le handicap psychique : la construction sociale d'un nouveau trouble spécifiquement français », *Socio-logos*, n° 9, 2014, [<http://journals.openedition.org/socio-logos/2824>], consulté le 10 décembre 2025.

ces infirmités ou déficiences provoque parfois des mobilisations collectives : ainsi, les personnes sourdes et les personnes aveugles se mobilisent conjointement en 1930 pour défendre l'accès à une éducation gratuite.

– Enfin, les chercheurs appréhendent la surdité, le handicap et les troubles psychiques comme des constructions sociales et culturelles, fondées partiellement sur la perception d'une différence corporelle, intellectuelle ou psychique. En tant qu'histoire culturelle, l'histoire du handicap, de la surdité et des troubles psychiques doit prendre en compte les continuités et les changements passés, en cultivant une vision à long terme entre les époques antiques et contemporaines, révélant les significations plurielles du handicap, de la surdité et des troubles psychiques à travers les siècles. Le second point commun, c'est d'appréhender les personnes handicapées, sourdes ou ayant des troubles psychiques comme des actrices de leur histoire et de l'histoire en général. C'est là une différence considérable avec l'histoire de la médecine, qui ne prend pas systématiquement en compte les revendications et les aspirations de la personne malade. Où qu'elles vivent, les personnes handicapées, sourdes ou psychiatrisées sont dotées d'une capacité d'action autonome (*agency*) sur certains aspects de leur vie<sup>6</sup>. Elles peuvent organiser des protestations collectives, dans l'espace public ou au sein des institutions. Même lorsqu'elles sont internées dans une institution, elles possèdent une marge de liberté dans leur action individuelle, qui peut se traduire par des actions dénotant une certaine aspiration à l'épanouissement, comme la réalisation de certaines activités professionnelles ou de loisirs, ou la communication avec d'autres internés. Cette marge de manœuvre est également perceptible dans des attitudes passives ou actives, restées dans la sphère privée (cris, mutisme, gesticulations, refus de se médicamenter, etc.) ou visibles dans la sphère publique (fugue, suicide, etc.). Il faut cependant rester prudent dans l'analyse des aspirations des malades et des personnes handicapées, qui sont très diverses en fonction de leurs origines sociales et culturelles.

De plus, les thématiques étudiées par les historiens et les historiennes du handicap, de la surdité et des troubles psychiques divergent selon les époques : les historiens des époques antique, médiévale et moderne prêtent un intérêt considérable au poids de la religion, ce qui est rarement le cas des historiens de l'époque contemporaine. La littérature historique sur la période contemporaine a évolué d'un intérêt pour les politiques publiques, l'action des institutions éducatives<sup>7</sup>, celle des associations<sup>8</sup> ou la trajectoire

6. Lire notamment MERLE Isabelle, « Les Subaltern Studies, Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale », *Genèses*, n° 56, 2004, p. 131-147.

7. BOURGALAI Patrice, *Les miroirs du silence. L'éducation des jeunes sourds dans l'Ouest 1800-1934*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

8. Par exemple, CANTIN Yann, *La communauté sourde de la Belle Époque (1870-1920)*, Paris, Archives et Culture, 2019.

biographique ou l'action des grands personnages historiques (médecins, éducateurs), vers des approches transnationales<sup>9</sup> ou davantage biographiques ou micro-historiques<sup>10</sup>, ou vers des approches plus intersectorielles, prenant en compte le genre<sup>11</sup> ou la race. Dans le paradigme intersectionnel, le « handicap » ne constitue que l'une des multiples caractéristiques identitaires de l'individu. Seuls quelques travaux historiques ont pris en compte ce mode de pensée<sup>12</sup>. Ils permettent d'éclairer de nombreux aspects de la vie quotidienne des personnes handicapées dans l'histoire, en se focalisant sur la perception du handicap dans diverses sociétés et cultures à travers les siècles.

Dans cet ouvrage, nous avons délibérément opté pour une définition souple et large de la notion de handicap. Compte tenu du rattachement récent des troubles psychiques à la catégorie des handicaps, et de la volonté de dissociation récente de la surdité de la catégorie des handicaps, il nous paraît préférable d'utiliser l'expression « histoire du handicap, de la surdité et des troubles psychiques », même si toutes ces histoires pourraient par commodité être intégrées sous le vocable « handicaps », comme l'indique le titre de l'ouvrage.

Comme nous l'avons déjà indiqué, le handicap est avant tout une construction sociale et culturelle, dont les frontières évoluent selon les périodes et les territoires en fonction des normes et des représentations sociales, il est donc impossible d'en donner une définition stricte qui serait valable pour l'ensemble des périodes. Il convient d'opter pour une définition fluide, adaptée à chaque société étudiée, basée sur une analyse critique des sources disponibles, spécifiques à chaque période. Pour déterminer si certaines personnes doivent être intégrées ou non dans le corpus étudié, se baser sur les critères médicaux de la déficience de l'époque contemporaine n'est pas pertinent : cela reviendrait à naturaliser les catégories actuelles et à adopter une posture téléologique. Et ce, d'autant plus que les catégorisations administratives ou médicales opérées poursuivent parfois d'autres objectifs que la description de la situation de la personne, comme

- 
9. BRÉGAIN Gildas, *Pour une histoire du handicap au xx<sup>e</sup> siècle. Approches transnationales (Europe et Amériques)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.
  10. CANTIN Angélique et CANTIN Yann, *Dictionnaire biographique des grands sourds en France*, Paris, Archives et Culture, 2017 ; BERTIN Fabrice, *Auguste Bébian et les Sourds : le chemin de l'émancipation*, Paris, INSHEA, 2019.
  11. HUSSON Thérèse-Adèle, *Une jeune aveugle dans la France du xix<sup>e</sup> siècle. Commentaires de Zina Weygand et Catherine J. Kudlick*, Paris, Érès, 2004.
  12. KABA Mariama, « Quelle place pour une perspective de genre dans la *disability history*? Histoire du corps des femmes et des hommes à travers le handicap », *Traverse, Revue d'histoire*, n° 3, 2006, p. 47-60 ; BARSCH Sebastian, KLEIN Alexandre et VERSTRAETE Pieter (dir.), *The Imperfect Historian: Disability Histories in Europe*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2013 ; KRÖTZL Christian, MUSTAKALLIO Katarina et KUULIALA Jenni (dir.), *Infirmity in Antiquity and the Middle Ages: Social and Cultural Approaches to Health, Weakness and Care*, Ashgate, Routledge, 2015 ; CARRARO Silvia (dir.), *Alter-habilitas. Perception of Disability Among People, Towards the Creation of an International Network of Studies*, Vérone, Alteritas, 2018.

par exemple la légitimation des soins et/ou de l'internement<sup>13</sup>. Trois indices présents dans les sources nous paraissent pertinents pour justifier l'insertion d'un individu dans la catégorie des personnes à étudier :

- Une institution (Église, Armée, École, Justice, État, etc.) ou un acteur social catégorise cette personne sous un qualificatif témoignant d'une maladie durable ou d'une altération – provisoire ou durable – de ses capacités physiques, sensorielles, intellectuelles ou psychiques. Cette catégorisation institutionnelle, administrative ou associative se fait en fonction de critères variables, relevant de l'apparence corporelle, des attitudes, ou de la capacité de travailler et de subvenir à ses besoins. Ces qualificatifs sont très variables d'une époque à l'autre, mais peuvent aussi être similaires sur de longues périodes de temps : sourd, muet, idiot, sot, stupide, infirme, malade, débile, invalide, etc. Même si ces termes perdurent plusieurs décennies voire plusieurs siècles, leur sens peut changer au fil du temps, et se charger d'une tonalité dépréciative qu'ils n'avaient pas à l'origine. De ce fait, ces termes qui semblent péjoratifs aujourd'hui, sont le plus généralement utilisés par les sociétés des différentes époques sans les préjugés et représentations sociales actuelles, et il faut alors faire un gros travail pour ne pas projeter nos *a priori* sur les documents écrits à une autre époque, souvent très éloignée de la nôtre. Sans faire de diagnostic rétrospectif, il convient de percevoir, au travers des sources, quelles « déficiences » physiques, intellectuelles, psychiques ou sensorielles ont pu constituer des incapacités ou des désavantages sociaux à l'époque étudiée. Dans cet ouvrage, nous avons par exemple intégré le cas de Pierre Creusé, un garçon protestant stigmatisé très jeune pour sa « maladie prodigieuse » et ses « crises » et périodes d'extase, perçues comme inexplicables et potentiellement démoniaques, qui aboutissent à sa catégorisation comme « possédé » par les catholiques locaux.
- Une personne s'identifie auprès d'une institution ou d'autres acteurs en recourant à un terme témoignant d'une maladie durable ou d'une altération – provisoire ou durable – de ses capacités physiques, intellectuelles ou psychiques, ou d'une situation de discrimination liée à une particularité physique. Prenons un cas concret : une femme de petite taille, Marie V., réclame de pouvoir bénéficier de l'assistance obligatoire destinée aux infirmes, ce que lui refusent finalement les autorités. Le regard sur sa condition est variable d'un acteur à l'autre : le maire de sa commune de résidence juge que « Cette ex-pupille est loin d'être infirme et peut très bien gagner sa vie », tandis que le médecin considère que « bien que de petite taille (1m36) la nommée V. Marie, peu

---

13. PORTER Roy, « History of the Body », in Peter BURKE (dir.), *New Perspectives on Historical Writing*, Cambridge, Polity Press, 1997, p. 210.

intelligente, est cependant bien conformée et de bonne constitution. Elle peut donc parfaitement gagner sa vie, soit en gardant les bêtes, soit en s'occupant des travaux d'intérieur<sup>14</sup> ». Le fait qu'elle souhaite continuer à bénéficier des secours en tant qu'infirme majeur, justifie qu'on l'intègre au périmètre des personnes étudiées.

- Lorsque certains indices dans les sources témoignent d'un traitement médical, de discriminations, de préjugés ou d'un désavantage social, sans utiliser de vocable explicite, mais que les sources nous permettent de penser que c'est probablement lié à une maladie ou une altération de leurs capacités physiques, sensorielles, intellectuelles ou psychiques. La notion de faiblesse en est un parfait exemple, puisqu'elle est largement mobilisée par les historiens de l'époque antique et médiévale pour déterminer les personnes concernées, alors que l'évidence d'une telle catégorisation paraît très incertaine au début du xxi<sup>e</sup> siècle. Dans cet ouvrage, c'est le cas de Charlemagne, que les chansons de geste de Guy de Nanteuil décrivent comme incapable de commander son royaume, du fait de sa vieillesse, d'une faiblesse à la fois physique et politique. Remarquons d'ailleurs que cette condition de la « faiblesse générale » constitue un motif effectif de reconnaissance en tant qu'infirmes au début du xx<sup>e</sup> siècle pour bénéficier des secours liés à l'assistance obligatoire<sup>15</sup>.

La grande complexité de l'analyse vient de plusieurs facteurs : 1) de la difficulté à identifier dans les sources les personnes concernées compte tenu de l'ambiguïté de certains termes en usage à l'époque antique, médiévale et moderne ; 2) de l'utilité d'analyser les désavantages sociaux et les discriminations, tout en prêtant attention à la diversité des expériences vécues ; 3) du fait que l'identification liée au handicap ou à la surdité peut parfois être reléguée au second rang au profit d'une autre identification plus valorisante (comme celle de noble ou de roi), et qu'elle n'est donc pas une attribution permanente dans les sources.

Afin de contribuer au renouvellement de cette historiographie par la mise en valeur des nouvelles recherches francophones dans ce domaine, nous avons lancé un appel à contributions autour de quatre thématiques transversales aux différentes périodes, qui correspondent à des domaines en fort renouvellement méthodologique, ou peu documentées sur le plan historiographique : les évolutions des identifications ; les trajectoires personnelles et collectives ; les institutions et les communautés de vie ; les sociabilités et les mobilisations collectives. Résultat de cet appel, cet ouvrage rassemble 25 chapitres couvrant les différentes périodes préhistoriques et historiques. Ce sont des cas d'études sur une des quatre thématiques, portant sur un

14. Archives départementales du Rhône, Lyon, 3X 1752. Note de service du directeur du service de l'Assistance publique, Lyon, 19 novembre 1908, a. s. de Marie. V.

15. Archives départementales du Rhône, Lyon, 3X1751 a. Dossier de Joseph P.

sujet et un cadre historique restreint, fondées généralement sur l'exploitation de sources inédites ou méconnues. Ces chapitres partagent des préoccupations communes : la volonté d'éclairer les contraintes et les injonctions sociales qui pèsent sur ces personnes, et de mettre en avant l'agentivité des personnes handicapées, sourdes ou ayant des troubles psychiques, leurs conditions de vie et leurs résistances aux injonctions et aux discriminations.

Dans une première partie intitulée « les évolutions des identifications », il nous a paru essentiel d'interroger les évolutions des manières d'identifier et de nommer l'infirmité, la surdité, la cécité, la lèpre, la folie ou autres ; caractéristiques regroupées de façon contemporaine sous l'étiquette de handicap. Les dénominations sont employées par des acteurs sociaux (médecins, juristes, personnes infirmes, familles, etc.) dans un contexte historique précis. La terminologie n'est pas une simple question de vocabulaire, elle reflète, dans une certaine mesure, des pratiques sociales et des représentations ancrées dans l'esprit de nombreux acteurs sociaux. Ainsi que l'a constaté Robert F. Murphy, « c'est la société qui définit l'invalidité et la culture qui lui confère sa signification<sup>16</sup> ». La majorité des travaux historiques est centrée sur la manière dont les personnes infirmes, sourdes ou aliénées sont désignées dans les documents écrits (administratifs, juridiques, médicaux, religieux, littéraires ou mythologiques), ou sont représentées de manière artistique (statues, relief, peinture, cinéma, théâtre, etc.)<sup>17</sup>. En général, les études ont porté sur une seule identification (celle d'handicapés physiques, d'anormaux, de sourds, etc.), ou sur la construction sociale et juridique d'une incapacité (incapacité juridique, inaptitude pour l'armée, inaptitude professionnelle<sup>18</sup>, etc.). Certaines études ont essayé d'adopter une démarche diachronique, en cernant les transformations sémantiques ou conceptuelles, à l'échelle nationale ou internationale<sup>19</sup>. Il n'est pas aisément

- 
16. MURPHY Robert F., *Vivre à corps perdu. Le témoignage et le combat d'un anthropologue paralysé*, Paris, Plon, 1990, p. 17.
17. Voir notamment STIKER Henri-Jacques, VIAL Monique et BARRAL Catherine (dir.), *Fragments pour une histoire : notions et acteurs*, Paris, Fondation de France/ALTER, 1996 ; HUSQUIN Caroline, *L'intégrité du corps en question. Perceptions et représentations de l'atteinte physique dans la Rome antique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020 ; JUBINVILLE Ginette, *Représenter et construire la psychiatrie en France. 1801-1863 : l'art des premiers aliénistes*, thèse d'histoire de l'art, dir. Todd Porterfield, université de Montréal, 2014 ; BLANC Alain et STIKER Henri-Jacques (dir.), *Le handicap en images. Les représentations de la déficience dans les œuvres d'art*, Paris, Érès, 2003 ; DELATTRE Valérie, « Archéologies du handicap », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 165, septembre 2021, [<https://journals.openedition.org/nda/12503>], consulté le 10 décembre 2025 ; SCHETRIT Olivier, « L'International Visual Theatre et ses apports culturels autour de la langue des signes française. Contribution à une histoire de l'art sourd : quelques exemples contemporains », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 64, 2014, p. 203-222.
18. Par exemple, FORTUNET Françoise, « Aux origines d'une définition juridique de l'inaptitude professionnelle », in Catherine OMNES et Anne-Sophie BRUNO (dir.), *Les mains inutiles. Inaptitude au travail et emploi en Europe*, Paris, Belin, 2004, p. 21-30.
19. BRÉGAIN Gildas, « The role of international institutions in the process of categorization of “disabled people” (1930’s-1975) », in Roy HANES, Ivan BROWN et Nancy HANSEN (dir.), *The Routledge History of Disability*, Londres/New York, Routledge, 2018, p. 117-132.

de périodiser ces changements sémantiques et conceptuels sur le handicap, la surdité ou les troubles psychiques, qui ne constituent pas des processus linéaires au sein des sociétés. Bien plus qu'une simple modification linguistique, les changements sémantiques traduisent souvent la volonté de certains acteurs d'imposer une nouvelle conception, une nouvelle modalité de traitement social et potentiellement un nouveau statut social pour les personnes concernées.

Les recherches réalisées jusqu'à présent ont été utiles pour comprendre les processus de catégorisation des personnes handicapées, sourdes ou ayant des troubles psychiques. Si elles ont parfois éclairé la manière dont ces dernières souhaitent s'identifier en public, elles ont rarement documenté la façon dont elles s'identifient face à d'autres interlocuteurs, auprès de leurs familles ou amis. Or, comme le rappelle Frederick Cooper, la manière dont quelqu'un s'identifie diffère sensiblement selon le contexte et l'interlocuteur auquel il s'adresse, et peut fluctuer dans le temps<sup>20</sup>. Certaines recherches récentes ont montré que dans certains cas, les personnes handicapées réutilisent à l'oral une identification dépréciative en transformant la connotation qui y est généralement attachée, afin d'y ajouter une connotation désormais positive, puisque prononcée affectueusement par un « pair<sup>21</sup> ». De plus, les études ont jusqu'à présent peu analysé les stratégies déployées par les personnes concernées pour combattre les dénominations dépréciatives (réponses orales, agressions physiques, création de nouvelles identifications positives, etc.). Les chapitres présentés dans cette section contribuent à enrichir notre compréhension de l'évolution et de la pluralité des interprétations de ces singularités à différentes époques.

Dans une seconde partie sur « les trajectoires personnelles et collectives », les autrices et auteurs se sont concentrés sur les vies de plusieurs personnes handicapées, sourdes ou ayant des troubles psychiques à travers l'histoire. L'historiographie française a longtemps fait la part belle à une histoire des grandes figures historiques, en mentionnant pour certaines leurs infirmités et handicaps. Que l'on pense à Charles VI (1368-1422)<sup>22</sup>, ou encore à René Cassin<sup>23</sup>, les historiens et historiennes s'intéressent aux grands personnages et à leur exceptionnalité. Depuis plus d'une décennie, quelques travaux éclairent les trajectoires individuelles de figures issues d'autres strates sociales<sup>24</sup>, à l'exemple des travaux de Yann Cantin sur les dirigeants associatifs sourds,

- 
20. COOPER Frederick, *Colonialism in Question. Theory, Knowledge, History*, Berkeley, University of California Press, 2005, p. 71.
21. FERRANTE Carolina, « Rengueando el estigma: modos de ser, pensar y sentir (se) discapacitado construidos desde la práctica deportiva adaptada », *Revista Brasileira de Sociologia da Emoção*, n° 9(27), 2010, p. 980-1009.
22. GUENÉE Bernard, *La folie de Charles VI : roi bien-aimé*, Paris, Perrin, 2004.
23. PROST Antoine, *René Cassin et les droits de l'homme : le projet d'une génération*, Paris, Fayard, 2011.
24. CELLARD André et THIAULT Marie-Claude, *Une toupie sur la tête. Visages de la folie à Saint-Jean-de-Dieu*, Montréal, Boréal, 2007.

les auteurs et artistes sourds, professeurs ou artisans<sup>25</sup>, ou d'Anatole le Bras sur Paul Taesch, un enfant finistérien ayant fréquenté plusieurs asiles, tout en ayant vécu adulte hors de ces asiles pendant plusieurs années<sup>26</sup>. Toutefois, les recherches historiques sur les trajectoires individuelles restent encore rares. La plupart des récits historiques sur les figures associatives ont été publiés par les principaux intéressés ou les associations et relèvent généralement de l'hagiographie<sup>27</sup>. Les recherches doivent être poursuivies sur les trajectoires individuelles de la masse d'anonymes, afin d'éclairer le rôle des soutiens familiaux et institutionnels dans les trajectoires éducatives, professionnelles et sociales; la diversité des dispositifs d'assistance et la singularité de chaque modalité d'institutionnalisation, les conditions concrètes de vie quotidienne, le degré d'autonomie et l'intensité des discriminations; le poids des structures et des conjonctures (crise économique, guerre) sur ces trajectoires ; les facteurs qui facilitent ou entravent les responsabilités associatives et la représentation de leurs pairs.

De rares travaux documentent des trajectoires collectives, en s'intéressant à la diversité des devenirs professionnels ou conjugaux. L'étude comparée des trajectoires collectives permet notamment de cerner le poids des discriminations, des injonctions sociales (au célibat, à l'absence d'emploi, etc.), et la diversité des modes d'accès aux dispositifs de scolarité (en institution, à domicile, etc.). Les auteurs et autrices du volume ont cherché à montrer la diversité des trajectoires personnelles, en tenant compte d'autres caractéristiques sociales des individus concernés (genre, âge, ethnie, niveau socio-économique, etc.), ainsi que l'environnement dans lequel ils se meuvent. Ces contributions permettent notamment d'interroger les conséquences de la richesse ou du pouvoir sur le stigmate de l'infirmité, ou sur la dépendance vis-à-vis de la famille ou de la communauté. Elles visibilisent l'*agency* (l'agentivité, ou capacité d'action autonome) des personnes concernées, qui purent agir de multiples manières pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs proches.

Dans une troisième partie intitulée « les institutions et les communautés de vie », les articles évoquent les conditions de vie dans certaines institutions. Alors que les premiers travaux sur les institutions s'intéressaient principalement à leur histoire administrative (création, mutations, etc.) et à leurs aspects répressifs<sup>28</sup>, des recherches historiques récentes ont permis

25. CANTIN Yann, *La communauté sourde*, *op. cit.*

26. LE BRAS Anatole, *Un enfant à l'asile. Vie de Paul Taesch (1874-1914)*, Paris, CNRS Éditions, 2018.

27. Par exemple, FOUCHÉ Suzanne, *J'espérais d'un grand espoir*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1981 ; TRANNOY André, *Risquer l'impossible*, Paris, Éditions Athanor, 1993 ; AUERBACHER Élizabeth, *Babette, handicapée méchante*, Paris, Stock 2, 1982.

28. Par exemple, ZAFIROPOULOS Markos, *Les arriérés : de l'asile à l'usine*, Paris, Payot, 1981 ; THÉVENIN Étienne, « L'institution des jeunes aveugles de Nancy : une difficile scolarisation (1852-1914) », in Catherine BARRAL, Florence PATERSON, Henri-Jacques STIKER et Michel CHAUVIÈRE (dir.), *L'Institution du handicap*, *op. cit.*, p. 93-103.

de revisiter notre compréhension du fonctionnement et de la vie au sein des hospices<sup>29</sup>, des asiles d'aliénés, ou des institutions éducatives spécialisées<sup>30</sup>. Ces dernières nous invitent à rompre avec nos préjugés concernant ces institutions, et à ne pas nous limiter aux aspects les plus noirs, comme le contrôle social, l'absence de liberté, les contraintes de suivi des pratiques religieuses. Il convient de prêter une attention systématique aux relations entre les familles et les institutions, à la pratique du transfert entre institutions, aux expériences concrètes de la vie quotidienne, à l'agentivité des usagers et à leurs sens et sentiments. Les études réalisées ont montré que les familles maintenaient des relations avec une partie des patients, par le biais de visites, de cartes envoyées, puis de coups de téléphone. Ces travaux insistent aussi sur la diversité des conditions de vie dans les familles, et sur la nécessité de ne pas surestimer le bien-être des conditions de vie à domicile.

Comme le montrent la plupart des articles présentés dans cette section, les recherches actuelles sur les institutions ou les communautés de vie s'intéressent à la marge de manœuvre que possèdent les personnes qui y vivent, ainsi qu'à leurs conditions de vie, et aux circulations des usagers (entrées/sorties vers le domicile/transferts entre institutions).

La quatrième et dernière partie sur « les sociabilités et les mobilisations collectives » revient sur les capacités d'agir des personnes handicapées, sourdes ou ayant des troubles psychiques, qu'elles soient seules ou en groupe. Si les travaux sur les sociabilités en milieu institutionnel se sont multipliés en histoire moderne et contemporaine depuis deux décennies, rares sont les études consacrées aux sociabilités des personnes infirmes, sourdes ou psychotraitées, au sein ou hors du cadre institutionnel<sup>31</sup>. Or, l'étude de la sociabilité publique et privée des personnes concernées paraît fondamentale pour contester les préjugés tenaces concernant leur isolement social et leur réclusion, en particulier pour ceux qui sont jugés peu aptes à vivre de manière autonome. En effet, l'analyse de leur sociabilité se fonde sur l'idée qu'ils ont une capacité d'action autonome (*agency*), et qu'ils peuvent déterminer, au moins partiellement, leur réseau de sociabilité. Même hébergées au sein d'institutions aux règles de vie contraignantes, les personnes

29. RICHELLE Sophie, *Hospices. Une histoire sensible de la vieillesse. Bruxelles, 1830-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019; ROUSSIGNEUX-MEHHEUST Mathilde, *Vues d'hospice. Vieillir et mourir en institution au XIX<sup>e</sup> siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2018.

30. KABA Mariama, WOLFISBERG Carlo, BLATTER Viviane et SCHRIBER Susanne, « La formation des jeunes en institution spécialisée favorise-t-elle “l'intégration sociale” et l'autonomie? Éclairage historique à partir d'expériences vécues de personnes ayant des déficiences physiques ou multiples en Suisse romande (années 1960-2000) », *Aequitas, Revue de développement humain, handicap et changement social*, n° 28(2), 2022, p. 102-122; CHANGENET Lucile, *Du « débile profond » à la personne en situation de handicap : l'histoire d'un regard qui change : l'évolution de la prise en charge des enfants en situation de handicap par l'étude de l'Institut Médico-éducatif « Le Buisson » de 1977 à 2008*, mémoire de master, dir. Jean Louis Loubet et Nicolas Hatzfeld, université d'Évry-val-d'Essonne, 2010.

31. LE BRAS Anatole, « Ordres et désordres du couple à l'asile d'aliénés. L'internement et la régulation des liens conjugaux (France, seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) », *Le Mouvement social*, n° 279, 2022, p. 17-30.

handicapées participent à la construction de leur sociabilité dans le cadre des possibilités offertes par l'institution, et sont souvent à même de faire le choix de rester isolées, ou en groupe, de partager ou non le peu qu'elles ont (cigarettes, etc.). L'historien peut s'intéresser à leurs amitiés, amours et inimitiés, qui sont constructeurs d'une identité sociale. Les sources mobilisables par l'historien pour analyser cette sociabilité aux différentes époques, très diverses et riches, permettent de cerner certaines des relations sociales intrafamiliales ou intracommunautaires, et celles qui s'étendent au-delà des communautés de vie, à l'occasion de voyages ponctuels, en France ou à l'étranger. Toutefois, il faut bien garder à l'esprit que la reconstitution historique de ces liens de sociabilité reste généralement partielle. D'autre part, le fait d'attester de l'existence de relations sociales intrafamiliales ou intracommunautaires sereines ou bienveillantes n'empêche pas l'existence d'autres relations sociales plus tendues et conflictuelles avec certains individus. L'analyse des sociabilités individuelles a un avantage considérable, elle permet de situer un individu dans un ensemble complexe de relations sociales, de solidarités, d'alliance, de hiérarchies, qui permet souvent de démentir l'évidence de l'attribution à une seule et unique catégorie sociale, et de reconstruire le groupe social concret auquel appartient l'individu, généralement non hermétique<sup>32</sup>. De même, il n'existe pour l'instant que peu d'études sur les solidarités familiales construites pour héberger, soigner, accueillir un membre de la famille handicapé, sourd ou psychotrisé<sup>33</sup>. Or, le rôle des solidarités féminines (interne à la famille élargie, ou extra-familiale) mériterait d'être analysé et pourrait nous en apprendre beaucoup sur le fonctionnement des sociétés, les enjeux financiers liés à ces solidarités et à cet accueil, les injonctions genrées à l'assistance, etc.

Depuis deux décennies, plusieurs publications ont abordé la question des mobilisations collectives des personnes handicapées, au sein ou hors des institutions. Ces mobilisations collectives pour les droits des personnes handicapées s'opèrent au travers de deux modalités d'action principale : la négociation administrative et parlementaire, ainsi que la réalisation d'actions protestataires dans l'espace public pour interroger les pouvoirs publics. L'essentiel des travaux sur les revendications associatives porte sur la période contemporaine, en se focalisant sur une seule catégorie : infirmes moteurs civils<sup>34</sup>, mutilés

- 
32. BÉAUR Gérard, « Les catégories sociales à la campagne : repenser un instrument d'analyse », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 106, 1999, p. 159-176, p. 176.
33. LE BRAS Anatole, « L'asile d'aliénés et le "désordre des familles" », *Revue d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 53, 2016, p. 171-187.
34. DE BLIC Damien, « De la Fédération des mutilés du travail à la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés », *Revue française des Affaires sociales*, n° 2-3, 2008, p. 119-140 ; BAS Jérôme, « Qui parle pour les handicapés ? Éléments pour une socio-histoire des mobilisations d'étudiants handicapés moteurs », *Savoir/Agir*, n° 47, 2019, p. 23-31 ; BRÉGAIN Gildas, « Policies for disabled people in the French colonies 1918-1962 : Evolutions and heterogeneity », in Esme CLEALL (dir.), *Global Histories of Disability. 1700-2015. Power, Place and People*, New York, Routledge, 2023, p. 75-92.

de guerre<sup>35</sup>, sourds<sup>36</sup>, et, dans une moindre mesure, aveugles<sup>37</sup> et invalides de la marine<sup>38</sup>, personnes déficientes intellectuelles et malades chroniques<sup>39</sup>. Quelques études ont élargi les perspectives, soit en comparant les stratégies adoptées par deux ou trois grandes associations nationales<sup>40</sup>, soit en adoptant une perspective diachronique large, à l'instar des travaux de Jérôme Bas<sup>41</sup>, soit en se centrant sur des médias s'adressant à plusieurs catégories, comme l'émission de radio *La Tribune de l'Invalide* diffusée en 1947<sup>42</sup>. Quelques travaux ont porté sur les actions radicales menées par certaines associations de personnes handicapées physiques dans l'espace public au cours des années 1970<sup>43</sup>, les autres manifestations réalisées pendant les autres décennies du xx<sup>e</sup> siècle n'ayant pour l'instant pas été documentées. Les recherches ont longtemps occulté, et continuent partiellement d'occulter, la très grande diversité des associations engagées dans les luttes pour les droits des personnes handicapées. En effet, les associations de moindre ampleur, à la durée de vie plus courte, ou à l'existence administrative non formalisée, ont été écartées de l'analyse du fait de leur moindre présence dans les sources. De plus, les études n'ont pas encore dévoilé toute la diversité des militants engagés dans ces actions, notamment les militants minoritaires dans leurs domaines, comme,

- 
35. MONTES Jean-François, « Des mutilés de guerre aux infirmes civils : les associations durant l'entre-deux-guerres », in Catherine BARRAL, Florence PATERSON, Henri-Jacques STIKER et Michel CHAUVIÈRE (dir.), *L'institution du handicap*, op. cit., p. 145-155 ; DELAPORTE Sophie, *Les gueules cassées. Les blessés de la face de la Grande Guerre*, Paris, Noesis, 1996, p. 173-213 ; BRÉGAIN Gildas, « Réintégrer sans modifier les hiérarchies coloniales ? Inégalités ethniques et territoriales dans les politiques d'assistance aux mutilés de guerre de l'Empire colonial français », *ALTER European Journal of Disability Research*, n° 13(4), 2019, p. 244-262 ; ZYGART Stéphane, « Lois et expériences dans l'entre-deux-guerres, des invalides aux handicapés », *ALTER European Journal of Disability Research*, n° 13(4), 2019, p. 231-243.
36. CANTIN Yann, *La communauté sourde de la Belle époque*, op. cit. ; BENVENUTO Andrea et SEGUILLON Didier, « Des premiers "banquets des sourds-muets" à l'avènement du "sport silencieux" 1834-1924. Pour une histoire politique des mobilisations collectives des sourds », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 64, 2014, p. 135-150.
37. BRÉGAIN Gildas, « Colonialisme et handicap : la situation des aveugles dans l'Algérie colonisée », *ALTER European Journal of Disability Research*, n° 10, 2016, p. 148-167.
38. WOLOCH Isser, *The French Veteran from the Revolution to the Restoration*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1979.
39. Consulter les contributions de CARRICABURU Danièle, de BARRAL Catherine et de PATERSON Florence, de GALLI Christine, et de RAVAUD Jean-François, in Catherine BARRAL, Florence PATERSON, Henri-Jacques STIKER et Michel CHAUVIÈRE (dir.), *L'institution du handicap*, op. cit.
40. Consulter les contributions de GUYOT Patrick et de PLAISANCE Éric in Catherine BARRAL, Florence PATERSON, Henri-Jacques STIKER et Michel CHAUVIÈRE (dir.), *L'institution du handicap*, op. cit.
41. BAS Jérôme, *Contester la fatalité du handicap. Mobilisations de personnes handicapées et institution d'une catégorie d'action publique (xx<sup>e</sup> siècle, France)*, thèse en sociologie, dir. Sylvie Tissot et Odile Henry, université Paris 8, 2021.
42. SCALES Rebecca, « *La Tribune de l'Invalide* : Radio Broadcasting, Disability Activism, and the Remaking of the French Welfare State », *French Politics, Culture, and Society*, n° 37(3), 2019, p. 53-78.
43. TURPIN Pierre, « Les mouvements radicaux de personnes handicapées en France pendant les années 1970 », in Catherine BARRAL, Florence PATERSON, Henri-Jacques STIKER et Michel CHAUVIÈRE (dir.), *L'institution du handicap*, op. cit., p. 315-324 ; BAS Jérôme, « Des paralysés étudiants aux handicapés méchants », *Genèses*, n° 2, 2017, p. 56-81.

par exemple les femmes sourdes ou les tuberculeux nord-africains. L'étude des mobilisations collectives, possibles et aisées pour l'époque contemporaine, l'est beaucoup moins pour les périodes précédentes, même si les mobilisations des aveugles hébergés à l'Hospice des Quinze-Vingts depuis l'époque médiévale pourraient par exemple faire l'objet d'une analyse approfondie, en s'appuyant sur les travaux sur l'institution déjà réalisés par Zina Weygand<sup>44</sup>.

D'autres pistes de recherches à développer sont proposées par les autrices et auteurs dans leurs articles, ainsi que dans la conclusion de cet ouvrage. Nous vous invitons toutes et tous à poursuivre la démarche initiée par l'ouvrage, à savoir ouvrir de nouvelles perspectives pour l'histoire du handi-cap, de la surdité et des troubles psychiques : les sources nécessaires à son écriture, qui peuvent sembler rares de prime abord, apparaissent en fait extrêmement nombreuses et diverses une fois qu'on commence à fouiller dans les différents fonds d'archives.

---

<sup>44</sup>. WEYGAND Zina, *Vivre sans voir : les aveugles dans la société française du Moyen Âge au siècle de Louis Braille*, Paris, Créaphis, 2003.